

## Annexe 9 : Formation d'Initiatives Locales (FIL)

La Formation d'Initiative Locale est une réponse personnalisée et territorialisée à un besoin collectif rencontré dans un service, une division, un établissement, un réseau d'établissements, un bassin, dans le cadre des formations de proximité.

Pour plus d'information voir bulletin académique de la formation relative au FIL sur le [Portail de l'E AFC](#).

Formations	Objectifs	Publics cibles	Critères d'éligibilité	Modalités d'inscription	Traitement de la demande et prise en charge académique
Formations à candidature collective	Développer des pratiques collectives et des compétences professionnelles communes, construire en équipe des réponses adaptées au contexte local, faire monter en compétences les collectifs de travail, afin de les rendre autonomes dans leurs questionnements et dans la résolution de problématiques professionnelles partagées	Tous les personnels (Services du Rectorat, circonscription, écoles, établissements scolaires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en œuvre d'une FIL, s'appuie toujours sur un besoin, une question professionnelle, une problématique partagée, un objectif de travail et l'identification d'un collectif volontaire</li> <li>• La résolution de l'action de formation mise en œuvre dans le cadre de la FIL, ne doit pas se concevoir comme une action ponctuelle, mais comme l'accompagnement d'un collectif au sein duquel une réflexion est initiée pour s'engager dans une démarche collaborative et réflexive</li> </ul>	Inscription par le supérieur hiérarchique	La demande de mise en œuvre de FIL se fait dans le cadre du plan pluriannuel de formation après avis de la commission formation continue du service, de l'établissement ou de l'école